



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

LES EFFETS DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 SUR LES SECTEURS DES ARTS, DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DU SPORT

Rapport du Comité permanent du patrimoine canadien

Scott Simms, président

APRIL 2021
43^e LÉGISLATURE, 2^e SESSION

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : www.noscommunes.ca

**LES EFFETS DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 SUR
LES SECTEURS DES ARTS, DE LA CULTURE, DU
PATRIMOINE ET DU SPORT**

**Rapport du Comité permanent
du patrimoine canadien**

**Le président
Scott Simms**

AVRIL 2021

43^e LÉGISLATURE, 2^e SESSION

AVIS AU LECTEUR

Rapports de comités présentés à la Chambre des communes

C'est en déposant un rapport à la Chambre des communes qu'un comité rend publiques ses conclusions et recommandations sur un sujet particulier. Les rapports de fond portant sur une question particulière contiennent un sommaire des témoignages entendus, les recommandations formulées par le comité et les motifs à l'appui de ces recommandations.

COMITÉ PERMANENT DU PATRIMOINE CANADIEN

PRÉSIDENT

Scott Simms

VICE-PRÉSIDENTS

Alain Rayes

Martin Champoux

MEMBRES

Scott Aitchison

Lyne Bessette

Julie Dabrusin

Anthony Housefather

Marci Ien

Tim Louis

Heather McPherson

Martin Shields

Kevin Waugh

AUTRES DÉPUTÉS QUI ONT PARTICIPÉ

Jaime Battiste

Steven Blaney

Kody Blois

Alexandre Boulerice

Élisabeth Brière

Caroline Desbiens

Terry Dowdall

Joël Godin

Adam van Koeverden

Stéphane Lauzon

GREFFIÈRE DU COMITÉ

Aimée Belmore

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Services d'information, d'éducation et de recherche parlementaires

Gabrielle de Billy Brown, analyste

Marion Ménard, analyste

LE COMITÉ PERMANENT DU PATRIMOINE CANADIEN

a l'honneur de présenter son

QUATRIÈME RAPPORT

Conformément au mandat que lui confère l'article 108(2) du Règlement, le Comité a étudié les défis et les enjeux auxquels sont confrontés les secteurs des arts, de la culture, du patrimoine et du sport pendant la pandémie du COVID-19 et a convenu de faire rapport de ce qui suit :

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES RECOMMANDATIONS.....	1
LES EFFETS DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 SUR LES SECTEURS DES ARTS, DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DU SPORT	3
Introduction.....	3
Contexte de l'étude	3
1. Répercussions de la pandémie sur les secteurs des arts, de la culture, du patrimoine et du sport.....	4
1.1 Répercussions économiques.....	4
1.1.1 Synthèse des informations présentées par le ministère	4
1.2 La réponse du gouvernement du Canada	5
1.3 Utilisation des technologies numériques durant la pandémie	8
1.4 Enjeux et défis par secteur soulevés par les témoins.....	10
1.4.1 Enjeux communs.....	10
Les pertes économiques	10
La santé mentale.....	11
1.4.2 Les arts de la scène et l'événementiel.....	13
La programmation à long terme.....	13
La rétention des travailleurs.....	14
1.4.3 Le secteur du patrimoine.....	15
1.4.4 Les médias et le secteur de l'édition.....	15
1.4.5 Le sport et les loisirs.....	17
2. Perspectives et recommandations.....	18
2.1 Les leçons à tirer de la pandémie.....	18
2.1.1 Forces et lacunes des mesures du gouvernement fédéral	18
2.1.2 Le retour aux événements en direct	23
2.2 L'après-pandémie : quel sera le rôle du gouvernement fédéral?	24
2.2.1 La reprise à court, moyen et long terme	25

Pérennité des mesures.....	25
Coûts de fonctionnement.....	28
2.2.2 Prévention.....	28
2.2.3 Enjeux connexes soulevés par les témoins.....	29
Langues officielles.....	30
Connectivité.....	30
 ANNEXE A LISTE DES TÉMOINS.....	 33
 ANNEXE B LISTE DES MÉMOIRES.....	 37
 DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT.....	 39

LISTE DES RECOMMANDATIONS

À l'issue de leurs délibérations, les comités peuvent faire des recommandations à la Chambre des communes ou au gouvernement et les inclure dans leurs rapports. Les recommandations relatives à la présente étude se trouvent énumérées ci-après.

Recommandation 1

Le Comité recommande que le ministère du Patrimoine canadien mette sur pied un comité afin d'étudier de nouveaux modes de financement des organismes qui œuvrent dans les secteurs des arts, de la culture, du patrimoine et du sport. Des représentants de l'industrie culturelle de même que des représentants des communautés de langue officielle en situation minoritaire seraient invités à siéger à ce comité. En outre, la structure du comité tiendrait compte de la diversité canadienne dans sa composition. 23

Recommandation 2

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada ait davantage recours à la publicité dans les médias traditionnels, notamment les journaux locaux, régionaux et nationaux, au lieu d'utiliser les plateformes des compagnies numériques internationales..... 23

Recommandation 3

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada augmente le soutien accordé aux organisations sportives locales qui éprouvent des difficultés en raison de la pandémie de COVID-19..... 27

Recommandation 4

Le Comité recommande le gouvernement du Canada crée un fonds de relance pour les activités sportives et récréatives communautaires pour veiller à ce que le secteur des parcs et des loisirs et les organisations sportives communautaires puissent aussi contribuer à la reprise économique au Canada après la pandémie. 27

Recommandation 5

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada crée des programmes pour inciter les Canadiens à être actifs et veiller à ce qu'ils puissent avoir accès à des programmes d'activités physiques et récréatives pendant et après la pandémie. 29



LES EFFETS DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 SUR LES SECTEURS DES ARTS, DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DU SPORT

INTRODUCTION

Contexte de l'étude

Le 23 octobre 2020, le Comité permanent du patrimoine canadien de la Chambre des communes (le Comité) a adopté la motion suivante :

Que, conformément à l'article 108 (2) du Règlement, le Comité entreprenne une étude approfondie sur les défis et les enjeux auxquels sont confrontés les secteurs des arts, de la culture, du patrimoine et du sport pendant la pandémie du COVID-19; qu'il envisage de nouvelles mesures qui :

- a) dressent un tableau clair des impacts de la pandémie sur leurs activités;
- b) cernent mieux leurs besoins pendant la crise actuelle;
- c) identifient les lacunes des programmes d'aide fédéraux;
- d) identifient un meilleur soutien à ces secteurs qui sont touchés de manière disproportionnée par la pandémie pour mieux s'adapter à leur réalité;
- e) et facilitent le retour des artistes, des athlètes et des travailleurs du secteur culturel au travail; qu'il envisage également des mesures pour assurer et protéger au mieux la continuité des activités pour les événements, festivals et événements sportifs dans ces secteurs spécifiques; que le Comité tienne pas moins de quatre réunions sur ce sujet; et que le comité fasse rapport de ses conclusions à la Chambre le plus rapidement possible¹.

1 Chambre des communes, Comité permanent du patrimoine canadien (CHPC), *Procès-verbal*, 23 octobre 2020.



Conformément à cette motion, le Comité a tenu cinq réunions et entendu 31 témoins du 30 octobre au 4 décembre 2020. Il a également reçu 16 mémoires. Parmi les témoins figuraient des représentants des secteurs des arts, de la culture, du patrimoine, du sport et de l'organisation d'événements, ainsi que des fonctionnaires du ministère du Patrimoine canadien. Le Comité tient à remercier tous ceux et celles qui ont participé à l'étude.

Le présent rapport brosse le portrait des impacts de la pandémie de COVID-19 sur ces secteurs et présente les points de vue des témoins sur les mesures, tant actuelles que futures, qui permettraient de les soutenir dans leurs efforts de relance.

1. RÉPERCUSSIONS DE LA PANDÉMIE SUR LES SECTEURS DES ARTS, DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DU SPORT

1.1 Répercussions économiques

1.1.1 Synthèse des informations présentées par le ministère

Au cours de la dernière année, la pandémie de COVID-19 s'est propagée à un rythme fulgurant à travers le monde. De crise sanitaire, elle s'est rapidement transformée en crise économique. Les secteurs des arts, de la culture, du patrimoine et du sport n'ont pas été épargnés. Ils ont même été parmi les premiers à en ressentir les effets. La fermeture des salles de spectacles, des parcs et des musées, l'annulation de festivals et d'événements sportifs ne sont que quelques exemples des effets dévastateurs de la pandémie. Selon Hélène Laurendeau, sous-ministre du ministère du Patrimoine canadien, ces secteurs pourraient même être les derniers à ne plus en subir les effets².

Certains témoins ont souligné que le milieu culturel était déjà précaire et ce, avant l'arrivée de la pandémie de COVID-19. Comme l'a expliqué Solange Drouin, vice-présidente et directrice générale aux affaires publiques de l'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ) :

Nos entreprises indépendantes ont toujours été dynamiques mais fragiles. La pandémie les a fragilisées encore plus et, ce faisant, leur capacité de production, de

2 CHPC, *Témoignages*, 30 octobre 2020, 1305 (Hélène Laurendeau, sous-ministre, ministère du Patrimoine canadien).

commercialisation et de diffusion de la musique et des spectacles d'artistes d'ici a été atteinte³.

Entre février et juillet 2020, le produit intérieur brut (PIB) réel du sous-secteur des arts, des spectacles et des loisirs a diminué de plus de 50 %, passant de 15,6 à 7,3 milliards de dollars⁴. À titre de comparaison, le PIB de l'ensemble des industries canadiennes a diminué de 5,6 % durant la même période⁵.

La pandémie a également eu des répercussions directes sur le marché de l'emploi du secteur des arts, de la culture, du patrimoine et du sport. Elle a entraîné la perte de 180 500 emplois entre février et mai 2020, soit une diminution de 57,7 %⁶. À titre de comparaison, le nombre total d'emplois au Canada a diminué d'environ 20 % durant la même période. Malgré une hausse notable du nombre d'emplois (+65 500) en juin, juillet et août, l'emploi dans les secteurs des arts, des spectacles et des loisirs se situait 36,4 % en dessous du niveau observé en février 2020⁷.

1.2 La réponse du gouvernement du Canada

Depuis mars 2020, le gouvernement fédéral a mis en œuvre différentes mesures de soutien pour compenser les pertes de revenus engendrées par la pandémie. Les travailleurs, les entreprises et les organismes sans but lucratif œuvrant dans les secteurs des arts, de la culture du patrimoine et du sport ont pu bénéficier de ces mesures.

Le 25 mars constitue une date charnière dans la réponse du gouvernement fédéral à la pandémie avec l'instauration de la [Prestation canadienne d'urgence](#) (PCU). La PCU offrait un soutien financier aux employés et aux travailleurs indépendants canadiens qui sont touchés directement par la COVID-19⁸. À la demande du ministère du Patrimoine

3 CHPC, [Témoignages](#), 27 novembre 2020, 1305 (Solange Drouin, vice-présidente et directrice générale, Affaires publiques, Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ)).

4 *Ibid.*

5 Selon les données comparées de Statistique Canada, [Produit intérieur brut par industrie, Le Quotidien, février 2020](#) et [août 2020](#).

6 Statistique Canada, [Emploi, rémunération et heures de travail, mai 2020](#), Le Quotidien, 30 juillet 2020, p. 3.

7 Statistique Canada, [Emploi, rémunération et heures de travail, août 2020](#), Le Quotidien, 29 octobre 2020, p. 3.

8 Il est à noter que la Prestation canadienne d'urgence a pris fin le 27 septembre 2020 et a été remplacée par de nouvelles mesures, annoncées par le gouvernement du Canada dans l'Énoncé économique de l'automne de 2020, publié le 30 novembre 2020.



canadien, les critères d’admissibilité ont été revus « afin de permettre à certaines catégories d’artistes d’y avoir accès⁹ ».

En remplacement de la PCU, le gouvernement fédéral a mis en place la [Prestation canadienne de la relance économique](#) (PCRE). La PCRE est destinée aux salariés et travailleurs indépendants directement affectés par la COVID-19 et qui n’ont pas droit aux prestations d’assurance-emploi. Cette mesure, en place jusqu’au 25 septembre 2021, peut être utilisée jusqu’à 26 semaines¹⁰.

Le 1^{er} avril 2020, la [Subvention salariale d’urgence du Canada](#) (SSUC) a été mise en place afin d’aider les employeurs à couvrir une partie du salaire de leurs employés.

Le 17 avril 2020, le gouvernement fédéral annonçait des mesures spécifiques pour soutenir les secteurs des arts, de la culture, du patrimoine et du sport. Le [Fonds d’urgence relatif à la COVID-19 afin de soutenir les organismes chargés de la culture, du patrimoine et du sport](#) (Fonds d’urgence relatif à la COVID-19) est une mesure temporaire à laquelle est rattaché un financement de 500 millions de dollars. L’objectif du Fonds d’urgence relatif à la COVID-19 est d’aider les organismes chargés de la culture, du patrimoine et du sport « dont les flux de trésorerie et la viabilité opérationnelle à court terme ont été touchés par la pandémie de la COVID-19¹¹ ».

Le Fonds d’urgence relatif à la COVID-19 est administré par le ministère du Patrimoine canadien avec l’appui de ses partenaires, notamment le Conseil des arts du Canada, le Fonds des médias du Canada, FACTOR, Musicaction et Téléfilm Canada. Ceux-ci sont responsables pour la distribution des montants disponibles selon leurs programmes existants.

Le tableau 1 présente une ventilation des budgets par programme et par organisme en date du 30 septembre 2020.

9 CHPC, [Témoignages](#), 30 octobre 2020, 1305 (Jean-Stéphen Piché, sous-ministre adjoint principal, Affaires culturelles, ministère du Patrimoine canadien).

10 Gouvernement du Canada, [Prestation canadienne de la relance économique](#).

11 Patrimoine canadien, [Document d’information : Fonds d’urgence relatif à la COVID-19 pour soutenir les organismes chargés de la culture, du patrimoine et du sport](#), 8 mai 2020.

**Tableau 1 — Fonds d’urgence relatif à la COVID-19 pour soutenir
les organismes chargés de la culture, du patrimoine et du sport
(en millions de dollars)**

Programmes et organismes	Budget
Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine	5,3
Fonds du Canada pour la présentation des arts	7,7
Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts	5,2
Fonds du livre du Canada	19,7
Fonds des médias du Canada	146,3
Fonds de la musique du Canada	32,9
Fonds du Canada pour les périodiques	60,4
TV5	0,3
Programme d’aide aux musées	48,9
Programme de contributions en matière de citoyenneté numérique	4,3
Programme de financement du Harbourfront Centre	1,3
Programme sur les langues et les cultures autochtones	1,7
Programme Développement des communautés de langue officielle	1,4
Programme de soutien au sport	34,5
Programme de soutien au sport – Ententes bilatérales avec les provinces et les territoires	32,5
Programme d’aide aux athlètes	5,0
Ligne A : Sous total du ministère du Patrimoine canadien	407,4
Conseil des arts du Canada	62,8
Téléfilm Canada	29,8
Ligne B : Sous-total – sociétés d’État	92,6
Total (Ligne A + B)	500,0

Source : Ministère du Patrimoine canadien, *Mise à jour du Fonds d’urgence relatif à la COVID-19 au 30 septembre 2020*. (Document transmis au Comité permanent du patrimoine canadien de la Chambre des communes). Les montants ont été arrondis.

Une approche en deux phases a été adoptée pour accélérer la distribution des fonds. La première phase consistait à utiliser les programmes existants pour distribuer



307 millions de dollars aux bénéficiaires qui recevaient déjà du financement du ministère du Patrimoine canadien, du Conseil des Arts du Canada ou de Téléfilm Canada. La seconde phase visait à accorder des fonds en fonction des lacunes observées après la phase 1 concernant la diversité et la répartition régionale. Cette phase réservait également « 52,1 millions de dollars aux organismes artistiques et culturels qui ne sont pas normalement admissibles au financement des programmes réguliers de Patrimoine canadien¹² ». En date du 30 septembre 2020, « 96 % des fonds soit 482 millions de dollars avaient été distribués¹³ ». Les fonds résiduels devraient avoir été distribués avant le 31 décembre 2020.

En novembre 2020, le ministère du Patrimoine canadien a publié les résultats d'un sondage effectué auprès des bénéficiaires de la phase 1 du Fonds d'urgence relatif à la COVID-19. La majorité des répondants (77 %) des répondants ont affirmé que le Fonds avait « beaucoup ou modérément aidé leur organisme à demeurer en activité¹⁴ ».

1.3 Utilisation des technologies numériques durant la pandémie

Les artistes et les organismes œuvrant dans le secteur des arts, de la culture, du patrimoine et du sport ont eu recours aux technologies numériques pour poursuivre leurs activités.

Par exemple, des organismes, tels que l'ADISQ¹⁵, ont adopté le télétravail afin de poursuivre leurs activités courantes. Des artistes œuvrant dans le secteur de la musique ont quant à eux conçu des spectacles virtuels pour maintenir un contact avec leur public¹⁶.

Dans le domaine du patrimoine, des musées « ont conçu des ressources numériques et offert un accès en ligne aux collections, à des programmes éducatifs, à des visites virtuelles, etc.¹⁷ ». Néanmoins, ce ne sont pas tous les musées qui ont « la capacité ou

12 CHPC, *Témoignages*, 30 octobre 2020, 1310 (Hélène Laurendeau).

13 *Ibid.*, 1315.

14 Ministère du Patrimoine canadien, *Résultats du sondage auprès des récipiendaires de la phase 1 du Fonds d'urgence pour soutenir les organismes chargés de la culture, du patrimoine et du sport*, 27 novembre 2020.

15 CHPC, *Témoignages*, 27 novembre 2020, 1340 (Solange Drouin).

16 *Ibid.*, 1305.

17 CHPC, *Témoignages*, 30 novembre 2020, 1105 (Catherine Cole, conseillère principale, Catherine C. Cole & Associates).

les ressources nécessaires¹⁸ » pour offrir leur programmation sous cette forme selon l'Association des musées canadiens.

Des festivals ont adapté leurs activités en diffusant certains volets de leur programmation par l'entremise des technologies numériques. Martin Roy, président-directeur général des Festivals et événements majeurs avec le Regroupement des événements majeurs internationaux, a expliqué que certains événements se prêtaient plus facilement que d'autres à cette forme de diffusion. À Montréal, les Francos de Montréal et le Festival de Jazz « ont mis en place un volet numérique à partir d'événements qui avaient déjà été enregistrés¹⁹ ». D'autres événements, tels que le Festival international du film de Toronto, ont plutôt opté pour des formules payantes pour offrir leur programmation²⁰.

De son côté, le Canadian Actors' Equity Association affirme que la diffusion en ligne a permis aux artistes des arts de la scène de « se réinventer » durant la pandémie. Elle a notamment permis de faire connaître à l'étranger la qualité du travail accompli par les artistes canadiens. Toutefois, l'organisme estime qu'il ne s'agit pas d'une solution viable à long terme²¹. La diffusion en ligne nécessite de l'expertise en production audiovisuelle ainsi que des ressources financières « pour bien filmer les représentations en direct²² ». De plus, les revenus générés par la diffusion en ligne ne permettent pas « de couvrir les coûts de production²³ ».

Toutefois, il est important de bien comprendre les possibilités et les limites reliées à l'utilisation des technologies numériques sur le plan culturel ou sportif. Ce ne sont pas toutes les activités culturelles qui se prêtent à une diffusion en ligne. Certains spectacles de musique ou de théâtre exigent d'être présentés en direct pour que le public puisse vivre une expérience unique et que les artistes soient en contact avec l'auditoire.

Comme l'a affirmé Patrick Rogers de Music Canada :

Même si regarder un concert en ligne peut être momentanément satisfaisant, cela ne remplace aucunement ce qu'on ressent lorsqu'on assiste à un spectacle en personne.

18 Association des musées canadiens, « [Mémoire écrit au Comité permanent du patrimoine canadien de la Chambre des communes à l'appui de son Étude sur les défis pour les secteurs de l'art, de la culture, du patrimoine et du sport causés par Covid-19](#) », mémoire, 17 décembre 2020, p. 2.

19 CHPC, *Témoignages*, 23 novembre 2020, 1230 (Martin Roy, président-directeur général, Festivals et événements majeurs, Regroupement des événements majeurs internationaux).

20 *Ibid.*

21 Canadian Actors' Equity Association, « [Répercussions de la COVID-19](#) », mémoire, 27 novembre 2020, p. 3.

22 *Ibid.*

23 *Ibid.*



Les Canadiens adorent les spectacles de musique et nous ont dit qu'ils attendent avec impatience d'assister à des spectacles de nouveau, lorsqu'ils seront certains de pouvoir le faire en toute sécurité²⁴.

Mme Drouin a fait écho aux propos de M. Rogers en affirmant que « rien ne remplace un spectacle sur scène²⁵ ».

1.4 Enjeux et défis par secteur soulevés par les témoins

1.4.1 Enjeux communs

Les pertes économiques

Tous les témoins qui se sont présentés devant le Comité ont fait état de pertes économiques actuelles ou à venir en raison de la pandémie. La baisse et parfois l'absence de vente de billets, l'annulation des événements et des compétitions : tous ces éléments ont eu pour effet d'affecter grandement les budgets et les finances des organisations ayant participé à l'étude.

Pour plusieurs organisations, les commandites sont un levier important de financement qui a diminué en raison de la pandémie. C'est le cas notamment dans le sport de haut niveau, dans l'événementiel, dans les arts de la scène et dans le milieu muséal²⁶. Clément Turgeon Thériault, directeur général du Regroupement des festivals régionaux artistiques indépendants, a mis en lumière la réalité particulière des festivals en région :

Les festivals qui se déroulent dans de plus petits milieux comptent parfois sur des entreprises qui ont moins de moyens. Il peut s'agir de garages ou de supermarchés, par exemple. Or, toutes ces entreprises qui se trouvent dans de petits milieux sont extrêmement fragilisées. On le voit déjà, concrètement. Certains partenaires ne peuvent plus financer un événement parce que leurs pertes sont trop importantes. Il va sans dire

24 CHPC, *Témoignages*, 27 novembre 2020, 1315 (Patrick Rogers, vice-président, Affaires corporatives, Music Canada).

25 *Ibid.*, 1335-1340 (Solange Drouin).

26 Voir, par exemple : CHPC, *Témoignages*, 23 novembre 2020, 1205 (Katherine Henderson, présidente-directrice générale, Curling Canada, Diversified and Event-Funded National Sports Organizations); CHPC, *Témoignages*, 30 novembre 2020, 1115 (Julie-Anne Richard, directrice générale, Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis); CHPC, *Témoignages*, 30 novembre 2020, 1105 (Catherine Cole); et Professional Association of Canadian Theatres, « [Défis et enjeux auxquels fait face le secteur du théâtre durant la pandémie de COVID-19](#) », mémoire, 2020.

que leur priorité n'est pas de soutenir la commandite, mais de payer leurs employés et de contribuer à la relance²⁷.

Dans le cas des festivals, les recettes ne proviennent pas seulement de la vente de billets, mais également des ventes connexes. M. Turgeon Thériault a cité en exemple le festival pour lequel il travaille, le Festif! de Baie-Saint-Paul :

Nous avons évidemment nos revenus de billetterie, qui sont nos revenus de base, et nos revenus de bar, c'est-à-dire ceux issus de la vente de bières et de boissons non alcoolisées. Dans des petits milieux, comme à Baie-Saint-Paul, il n'y a pas d'hébergement disponible, donc nous organisons des campings sur place. Ce sont des revenus importants que nous générons. Or, lorsque l'achalandage n'est pas aussi important, nous ne pouvons pas mettre en place des campings et nous perdons ces revenus. Nous perdons des revenus de location pour des stands alimentaires, par exemple, ou des stands de marchandises. Il y a tous ces revenus qui s'additionnent à ceux de la billetterie et du bar²⁸.

Ce point a également été soulevé par Adam Mitchell, directeur exécutif du Fringe Theatre, qui a mentionné qu'une cinquantaine de vendeurs de produits alimentaires n'ont pu obtenir de revenu en raison de l'annulation du festival²⁹.

De plus, des témoins ont mentionné que les retombées économiques attendues pour la communauté en général n'ont pu se réaliser en 2020 en raison de la pandémie. Lors de son témoignage, Dana Peers, président et président du conseil d'administration du Calgary Stampede, a expliqué au Comité que les retombées annuelles sont de l'ordre de 540 millions de dollars pour l'Alberta, et de plus de 700 millions de dollars au pays. L'annulation de l'édition 2020 du Calgary Stampede a de plus causé des milliers de pertes d'emplois et des réductions de salaire chez les employés restants³⁰.

La santé mentale

Plusieurs témoins ont souligné le grand impact de la pandémie sur la santé mentale des membres des secteurs des arts, de la culture, du patrimoine et du sport. Plusieurs

27 CHPC, *Témoignages*, 30 novembre 2020, 1130 (Clément Turgeon Thériault, directeur général, Regroupement des festivals régionaux artistiques indépendants).

28 *Ibid.*

29 CHPC, *Témoignages*, 23 novembre 2020, 1210 (Adam Mitchell, directeur exécutif, Fringe Theatre).

30 CHPC, *Témoignages*, 4 décembre 2020, 1415 (Dana Peers, président et président du conseil d'administration, Calgary Stampede).



témoins ont fait part de détresse psychologique chez plusieurs artistes. Comme l’a expliqué M. Mitchell :

Les artistes professionnels qui travaillent au Canada le font à la pige et obtiennent tout juste assez de contrats pendant l’année pour gagner très maigrement leur vie. Ces contrats se sont volatilisés. Ne sachant pas s’ils sont admissibles aux prestations... D’avoir à comprendre le régime de prestations et à y naviguer a eu des effets très néfastes sur leur santé mentale et leur existence. Le fait de ne pas savoir ce que les prochains mois, et même l’avenir plus lointain, leur réservaient suffit à expliquer pourquoi les gens laissent tomber³¹.

Alex Mustakas, directeur artistique et président-directeur général de Drayton Entertainment, a relaté les histoires d’artistes semblables, déchirés à l’idée de devoir possiblement changer de carrière³².

Selon David Shoemaker, directeur général et secrétaire général du Comité olympique canadien, les athlètes de haut niveau ont également ressenti les effets de la pandémie sur leur santé mentale. Il a cité en exemple les bouleversements causés par le report des Jeux olympiques d’été et l’impossibilité de s’entraîner en raison de la fermeture des infrastructures sportives³³. Plusieurs athlètes ont donc dû revoir leurs plans en conséquence.

De plus, les témoins ont expliqué au Comité que les effets de la pandémie sur la santé mentale se sont également ressentis chez les gens qui consomment les produits culturels et sportifs³⁴. Selon Elio Antunes, président et chef de la direction de ParticipACTION, les bienfaits de l’activité physique sur la santé mentale sont bien connus : atténuation de l’anxiété et de la dépression, accroissement de la résilience et diminution du stress³⁵.

31 CHPC, *Témoignages*, 23 novembre 2020, 1205 (Adam Mitchell).

32 CHPC, *Témoignages*, 27 novembre 2020, 1315 (Alex Mustakas, directeur artistique et président-directeur général, Drayton Entertainment).

33 CHPC, *Témoignages*, 4 décembre 2020, 1335 (David Shoemaker, directeur général et secrétaire général, Comité olympique canadien).

34 Voir, notamment : CHPC, *Témoignages*, 30 novembre 2020, 1220 (Elio Antunes, président et chef de la direction, ParticipACTION); CHPC, *Témoignages*, 23 novembre 2020, 1205 (Katherine Henderson); CHPC, *Témoignages*, 4 décembre 2020, 1305 (Cathy Jo Noble, directrice générale, Association canadienne des parcs et loisirs).

35 CHPC, *Témoignages*, 30 novembre 2020, 1220 (Elio Antunes).

M. Shoemaker a ajouté que le sport peut aider à bâtir des communautés sociales et culturelles plus inclusives, stimuler l'activité économique et favoriser l'intégration des nouveaux arrivants³⁶.

De son côté, Pitseolak Pfeifer, directeur exécutif de Qaggiavuut! Nunavut Performing Arts Society, a mis en lumière les bienfaits de l'art pour toute la communauté :

Nous avons tant de jeunes qui, malheureusement, subissent et gèrent les effets du suicide et de la violence familiale. Il y a des mères célibataires, des enfants qui sont dans des foyers d'accueil. Vous pouvez imaginer à quel point promouvoir les arts de la scène et investir dans ces arts signifie plus que donner à des enfants un peu d'argent pour qu'ils puissent créer une pièce de théâtre. C'est vraiment, mesdames et messieurs, beaucoup plus profond (...)³⁷.

M. Pfeifer a expliqué qu'« [a]u Nunavut et pour les Inuits, la capacité et le pouvoir de transmettre la connaissance d'une simple chanson dans le cadre de règles culturelles profondément codifiées font partie intégrante de la survie culturelle³⁸ ».

Cette opinion était partagée par Mélanie Raymond, directrice générale du Carnaval de Québec, qui a expliqué que les événements sont « un service essentiel pour la santé individuelle et collective » par leur impact social³⁹.

1.4.2 Les arts de la scène et l'événementiel

Durant son étude, le Comité a entendu de nombreux témoins provenant des secteurs des arts de la scène ainsi que de l'événementiel. Ceux-ci ont présenté plusieurs enjeux communs, notamment la programmation à long terme et la rétention des artistes et du personnel. Ces enjeux sont importants tant durant la pandémie que pour la relance.

La programmation à long terme

Tous les témoins ayant partagé leur expérience avec le Comité ont indiqué qu'ils ont dû modifier ou annuler, en tout ou en partie, leur programmation prévue au cours de l'année 2020. Cela a représenté des pertes importantes pour les organisations et les artistes, comme indiqué dans la section précédente.

36 CHPC, *Témoignages*, 4 décembre 2020, 1315 (David Shoemaker).

37 *Ibid.*, 1500 (Pitseolak Pfeifer, directeur exécutif, Qaggiavuut! Nunavut Performing Arts Society).

38 *Ibid.*

39 *Ibid.*, 1310 (Mélanie Raymond, directrice générale, Carnaval de Québec).



Par ailleurs, les témoins ont également informé le Comité que la relance ne pourra pas être automatique et immédiate en raison des délais inhérents à leur secteur. En effet, le lancement d'une série de spectacles en direct nécessite la signature de nouveaux contrats avec les artistes, ainsi qu'un travail avec les techniciens, la publicité et la vente de billets, ce qui peut prendre plusieurs mois⁴⁰. M. Turgeon Thériault a expliqué que de son côté : « Normalement, à ce moment de l'année, j'ai déjà 70 % de ma programmation qui est confirmée. Mes partenaires sont déjà confirmés... Présentement, je n'ai rien de tout cela. Je n'ai qu'un artiste de confirmé⁴¹. »

La question de la lenteur de la reprise dans le milieu du spectacle en direct a été soulevée par de nombreux témoins, notamment Julie-Anne Richard, directrice générale du Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis (RIDEAU), Lisa Rubin, directrice générale et artistique du Centre Segal pour les arts de la scène, et M. Mitchell, qui ont tous indiqué une période sur plusieurs mois, voire des années, avant un retour à l'avant-pandémie⁴².

La rétention des travailleurs

Plusieurs témoins ont indiqué craindre le départ de plusieurs artistes et employés en raison de l'incertitude des contrats et des délais dans la reprise des activités culturelles. Ils ont cité les difficultés de se trouver des contrats et de gagner sa vie grâce à son art, qui ont été exacerbées par la pandémie.

M. Mitchell a souligné qu'il s'attend à « l'abandon prévisible de beaucoup d'artistes de la jeune génération et aussi de la vieille génération, soit pour poursuivre de nouveaux intérêts, soit parce qu'ils sont las de lutter⁴³ ». Une crainte partagée notamment par Mme Rubin et par M. Mustakas⁴⁴.

Mme Drouin a expliqué que le secteur coure le risque de perdre « non seulement des carrières artistiques, mais aussi une infrastructure industrielle importante » pour les

40 CHPC, *Témoignages*, 30 novembre 2020, 1215 (Frédéric Julien, directeur, Recherche et développement, Association canadienne des organismes artistiques).

41 *Ibid.*, 1150 (Clément Turgeon Thériault).

42 Voir : CHPC, *Témoignages*, 30 novembre 2020, 1115 (Julie-Anne Richard); CHPC, *Témoignages*, 23 novembre 2020, 1130 (Lisa Rubin, directrice générale et artistique, Centre Segal des arts de la scène); et CHPC, *Témoignages*, 23 novembre 2020, 1210 (Adam Mitchell).

43 CHPC, *Témoignages*, 23 novembre 2020, 1225 (Adam Mitchell).

44 Voir : CHPC, *Témoignages*, 23 novembre 2020, 1115 (Lisa Rubin); et CHPC, *Témoignages*, 27 novembre 2020, 1350 (Alex Mustakas).

artistes en début de carrière⁴⁵. Frédéric Julien, directeur de la recherche et du développement à l'Association canadienne des organismes artistiques, s'est également inquiété de cet « exode de la main-d'œuvre » au profit d'autres secteurs⁴⁶.

De son côté, Sophie Prigent, présidente de l'Union des Artistes, a présenté la réalité au sein de son organisation :

À l'Union des artistes, il y a 8 500 membres actifs. Bon an mal an, chaque année, environ 2 000 membres ne gagnent pas un sou; ils ont un revenu de zéro dollar. Cela représente donc environ 6 500 membres. Dans ce métier, il n'y a manifestement pas de place pour tous ces gens... Même s'il n'y a pas de place pour 6 500 membres, il y a quand même 6 500 personnes qui désirent faire ce métier. Présentement, il n'y a pas de travail. Il y aura une incidence directe sur le membrariat de l'Union des artistes. Je m'attends à ce qu'il y ait beaucoup de désistements et que plusieurs membres quittent l'Union⁴⁷.

1.4.3 Le secteur du patrimoine

La pandémie de COVID-19 a eu des répercussions sur le secteur muséal canadien. Le Comité a entendu le témoignage de Catherine Cole, conseillère principale de Catherine C. Cole & Associates, en plus de recevoir des soumissions écrites de l'Association des musées canadiens et de l'Organisation des directeurs des musées canadiens. Plusieurs d'entre eux ont dû fermer leurs portes et mettre à pied du personnel. De leur côté, les musées ayant choisi d'ouvrir leurs portes ont encouru des coûts supplémentaires reliés « à la mise en œuvre des mesures de sécurité⁴⁸ », en plus de pertes de revenus causées par la diminution du nombre de visiteurs.

1.4.4 Les médias et le secteur de l'édition

Depuis quelques années, le secteur canadien des médias d'information éprouve des difficultés financières dues au déplacement des revenus publicitaires vers de grandes entreprises numériques internationales. La pandémie de COVID-19 a exacerbé cette crise.

45 CHPC, *Témoignages*, 27 novembre 2020, 1335 (Solange Drouin).

46 CHPC, *Témoignages*, 30 novembre 2020, 1255 (Frédéric Julien).

47 CHPC, *Témoignages*, 23 novembre 2020, 1140 (Sophie Prigent, présidente, Union des Artistes).

48 Association des musées canadiens, « [Mémoire écrit au Comité permanent du patrimoine canadien de la Chambre des communes à l'appui de son Étude sur les défis pour les secteurs de l'art, de la culture, du patrimoine et du sport causés par Covid-19](#) », mémoire, 17 décembre 2020, p. 2.



Pour Médias d'Info Canada, la crise économique a entraîné une baisse de l'achat de publicité dans les journaux communautaires, quotidiens et hebdomadaires du pays. L'organisme estime que ces publications ont constaté une baisse de 20 % de leurs revenus générés par la publicité imprimée depuis le début de la pandémie⁴⁹.

L'Association des médias écrits communautaires du Québec (AMECQ) a tenu à clarifier la réalité particulière des journaux communautaires du Québec. Ses 80 membres sont des organismes à but non lucratif dont le contenu est généralement produit par des bénévoles⁵⁰. Au cours de la pandémie, plusieurs d'entre eux auraient dû fermer leurs portes n'eût été l'achat de publicité par le gouvernement du Québec⁵¹.

Les activités de publicité du gouvernement fédéral ont également fait l'objet de discussion lors de témoignages. Depuis 2016, les médias numériques sont devenus la façon la plus utilisée par le gouvernement fédéral pour transmettre de l'information sur ses programmes et services. En 2018-2019, 43 millions de dollars ont été consacrés aux médias numériques sur des dépenses publicitaires totales de 58,6 millions de dollars faites par le gouvernement fédéral⁵². Les médias sociaux, tels que Facebook, représentaient « l'investissement le plus important parmi les médias numériques⁵³ ». Tant l'AMECQ que Médias d'Info Canada remettent en question cette stratégie de placement publicitaire du gouvernement fédéral. L'AMECQ affirme que « la publicité gouvernementale fédérale est quasi inexistante dans les médias écrits communautaires au Québec⁵⁴ ». Médias d'Info Canada est également très critique à ce sujet :

[d]epuis quelques années, le gouvernement fédéral ne fait presque plus de publicité dans les journaux, ce qui est illogique étant donné que les Canadiens consomment davantage nos produits que ceux des géants numériques. Au début de la pandémie, le gouvernement a annoncé un budget de 30 millions de dollars pour les communications,

49 CHPC, *Témoignages*, 27 novembre 2020, 1415 (John Hinds, président et chef de la direction, Médias d'Info Canada).

50 *Ibid.*, 1405 (Yvan Noé Girouard, directeur général, Association des médias écrits communautaires du Québec).

51 *Ibid.*, 1500.

52 Services publics et Approvisionnement Canada, *Rapport annuel sur les activités de publicité du Gouvernement du Canada*, 2018-2019, p. 2.

53 *Ibid.*

54 Association des médias écrits communautaires du Québec, *Notes pour l'allocution de M. Yvan Noé Girouard*, 27 novembre 2020, p. 4.

mais contrairement à beaucoup de gouvernements provinciaux, le gouvernement fédéral a acheté peu d'espace publicitaire dans nos médias d'information⁵⁵.

Outre le secteur des médias, l'industrie canadienne du livre a dû faire face aux bouleversements provoqués par la pandémie. La fermeture inattendue des librairies, des écoles et des bibliothèques, ainsi que l'annulation des salons du livre, ne sont que quelques exemples des impacts de la pandémie sur ce secteur. Selon l'*Association of Canadian Publishers*, 36 % des éditeurs de livres canadiens de langue anglaise prévoient « une baisse des ventes de plus de 40 % en 2020⁵⁶ ». Les mesures d'aide d'urgence ont aidé les éditeurs à traverser la crise. Cependant, à moyen et long terme, « les distributeurs ne seront peut-être plus en mesure de payer les éditeurs de façon régulière⁵⁷ ».

1.4.5 Le sport et les loisirs

La pandémie de COVID-19 a eu des répercussions sur les différentes composantes du système sportif canadien, et ce, du plan récréatif au sport de haut niveau.

Avant la pandémie, les statistiques démontraient qu'à peine un adulte canadien sur cinq atteignait le niveau d'activité physique recommandé pour en retirer les bienfaits sur la santé⁵⁸. La fermeture des installations sportives, les mesures de confinement et l'augmentation du temps passé devant les écrans n'ont fait qu'aggraver cette situation. Selon M. Antunes, le faible taux d'activité physique a des répercussions sur la santé des enfants :

En avril dernier, au cœur de la première vague de la pandémie, moins de 3 % des enfants canadiens suivaient les recommandations concernant l'activité physique, les comportements sédentaires et le sommeil, une baisse marquée par rapport à la proportion déjà faible de 15 % de ceux qui le faisaient avant la crise sanitaire⁵⁹.

La situation financière précaire des organismes locaux, provinciaux et nationaux de sport a soulevé des inquiétudes chez plusieurs témoins. Ils ont indiqué que la somme de 72 millions de dollars prévus dans le Fonds d'urgence relatifs à la COVID-19 n'est pas

55 CHPC, *Témoignages*, 27 novembre 2020, 1415 (John Hinds).

56 Association of Canadian Publishers, *Mémoire de l'Association of Canadian Publishers*, mémoire, 2 novembre 2020, p. 1.

57 *Ibid.*, p. 2.

58 Statistique Canada, *L'exercice et le temps passé devant un écran pendant la pandémie de COVID-19*, 15 juillet 2020.

59 CHPC, *Témoignages*, 30 novembre 2020, 1220 (Elio Antunes).



suffisante pour répondre aux besoins de ces organismes. D'après un sondage effectué par ParticipACTION, « 65 % des clubs et des associations communautaires n'ont pas pu avoir accès à cette aide financière d'urgence⁶⁰ ».

Katherine Henderson, directrice générale de Curling Canada et porte-parole de Diversified and Event-Funded National Sports Organizations, a parlé de « situation désespérée⁶¹ » pour qualifier la situation financière de plusieurs organismes sportifs provinciaux et locaux. Plusieurs d'entre eux ont mis à pied du personnel et ont dû puiser dans leurs réserves financières pour maintenir leurs activités⁶².

À l'échelle nationale, des organismes nationaux de sports (ONS) tels que Soccer Canada, Curling Canada et Tennis Canada ont connu une baisse importante de leurs revenus provenant de sources non gouvernementales. Ces revenus sont générés par « les événements commerciaux, l'accueil de compétitions nationales et internationales, les commandites, les droits de diffusion et les frais d'inscription⁶³ ».

M. Shoemaker a également mentionné que les 62 ONS représentés par le Comité olympique canadien ont été durement touchés par la pandémie. Ils ont perdu à des degrés divers des revenus générés par les frais d'adhésion et l'organisation d'événements sportifs. À l'heure actuelle, les ONS ne peuvent plus jouer une de leurs fonctions essentielles, soit d'assurer le développement de leur discipline sportive du niveau communautaire jusqu'au sport de haut niveau⁶⁴.

2. PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

2.1 Les leçons à tirer de la pandémie

2.1.1 Forces et lacunes des mesures du gouvernement fédéral

Les témoins qui en ont bénéficié ont souligné leur appréciation pour les mesures d'urgence mises en place par le gouvernement fédéral. Toutefois, ils ont également identifié certaines lacunes qu'ils aimeraient voir corriger, si celles-ci devaient être renouvelées. Selon les témoignages entendus au cours de l'étude, ces mesures auraient

60 *Ibid.*

61 CHPC, *Témoignages*, 23 novembre 2020, 1205 (Katherine Henderson).

62 *Ibid.*

63 *Ibid.*

64 CHPC, *Témoignages*, 4 décembre 2020, 1315 (David Shoemaker).

également besoin d’être plus flexibles afin de répondre aux préoccupations des secteurs des arts, de la culture, du patrimoine et du sport.

De l’avis de Mme Richard, la distribution des fonds d’urgence a été inadéquate. Elle a expliqué :

Malheureusement, en ce qui concerne le secteur de la diffusion pluridisciplinaire, ce programme a raté sa cible. En donnant plus de subventions à ceux qui en avaient déjà beaucoup, l’on a complètement évacué l’idée que c’est au contraire les organismes de diffusion les moins subventionnés qui ont été les plus fragilisés par la crise. Ces derniers ont vu leurs revenus autonomes fondre de 90 %⁶⁵.

Concernant la PCRE, Pascale St-Onge, présidente de la Fédération nationale des communications et de la culture, a émis des réserves :

Parmi les problèmes, il y a le fait qu'aucun mécanisme de diminution progressive de la PCRE n'est en place. Cela veut dire qu'un contractuel reçoit soit l'entièreté de la PCRE, soit rien. Comme il y a un critère relatif à la perte de 50 % des revenus sur le salaire hebdomadaire moyen, cela rend l'accès à la PCRE très difficile pour plusieurs travailleurs autonomes dont le revenu annuel moyen est d'environ 14 000 \$. Quand ils ont gagné plus de 138 \$ par semaine, ils n'ont pas accès du tout à la PCRE, ce qui est extrêmement problématique⁶⁶.

Selon plusieurs témoins, la SSUC a été utile et mériterait d’être reconduite et bonifiée au-delà de son délai actuel⁶⁷. En effet, Bob Davis, gouverneur du conseil d’administration bénévole du Rosebud Centre of the Arts, a indiqué au Comité que celle-ci n’avait pas été suffisante⁶⁸, un point de vue partagé par M. Mustakas⁶⁹. De l’avis de Mme Richard, le prolongement de la SSUC au-delà du 21 juin 2021 est « fondamental⁷⁰ ». Selon M. Roy,

65 CHPC, *Témoignages*, 30 novembre 2020, 1115 (Julie-Anne Richard).

66 CHPC, *Témoignages*, 23 novembre 2020, 1105 (Pascale St-Onge, présidente de la Fédération nationale des communications et de la culture, Union des artistes).

67 Voir, notamment : CHPC, *Témoignages*, 23 novembre 2020, 1115 (Lisa Rubin); CHPC, *Témoignages*, 30 novembre 2020, 1205 (Alex Sarian, président et chef de la direction, Arts Commons); CHPC, *Témoignages*, 27 novembre 2020, 1415 (John Hinds); CHPC, *Témoignages*, 4 décembre 2020, 1310 (Mélanie Raymond); et CHPC, *Témoignages*, 4 décembre 2020, 1415 (Dana Peers).

68 CHPC, *Témoignages*, 27 novembre 2020, 1420 (Bob Davis, gouverneur du conseil bénévole et directeur général de Old Trout Puppet Workshop, Rosebud Centre of the Arts).

69 *Ibid.*, 1310 (Alex Mustakas).

70 CHPC, *Témoignages*, 30 novembre 2020, 1115 (Julie-Anne Richard).



cette subvention « doit être très souple et tenir compte du caractère très saisonnier de nos activités⁷¹ ».

Par ailleurs, M. Roma a déploré que les municipalités n'aient pas eu droit à la SSUC, ce qui a affecté les employés de parcs et loisirs du pays⁷². Selon lui, l'annonce récente de l'[Initiative canadienne pour des collectivités en santé](#) constitue un pas dans la bonne direction pour appuyer les municipalités. Toutefois, les 31 millions de dollars alloués à ce programme « suffiront à peine à commencer à répondre à la demande⁷³ ». L'Association canadienne des parcs et loisirs (ACPL) propose plutôt au gouvernement fédéral de créer un fonds de relance pour les programmes sportifs et récréatifs communautaires afin que le secteur des parcs et des loisirs contribue à la relance du Canada après la pandémie. L'ACPL demande qu'une attention particulière soit accordée à la programmation afin de rejoindre les personnes les plus vulnérables de la société et les Canadiens vivant dans les régions rurales⁷⁴.

Cette situation a également été soulevée par M. Julien, car plusieurs salles de spectacles sont louées auprès de municipalités⁷⁵.

Dans le secteur des médias et de l'édition, Médias d'Info Canada a accueilli favorablement l'instauration de la SSUC et l'augmentation de 25 % du financement au Fonds du Canada pour les périodiques. L'organisme suggère de maintenir le financement additionnel de ce programme jusqu'en 2021⁷⁶. L'Association of Canadian Publishers demande que le financement d'urgence accordé dans le cadre du Fonds d'urgence relatif à la COVID-19 par l'entremise du Fonds du livre du Canada soit maintenu jusqu'en 2022 et au-delà. Elle demande également que le budget du Fonds du livre du Canada passe de 38,4 millions à 58,4 millions de dollars de façon permanente⁷⁷.

Certains témoins qui voulaient se tourner vers l'aide gouvernementale ont émis des réserves en lien avec le financement octroyé par le biais du *Fonds d'urgence relatif à la COVID-19*. Ils ont déploré le fait qu'à défaut d'avoir déjà obtenu du financement de la

71 CHPC, [Témoignages](#), 23 novembre 2020, 1215 (Martin Roy).

72 CHPC, [Témoignages](#), 4 décembre 2020, 1305 (Mike Roma, président, Association canadienne des parcs et loisirs).

73 *Ibid.*

74 *Ibid.*

75 CHPC, [Témoignages](#), 30 novembre 2020, 1215 (Frédéric Julien).

76 CHPC, [Témoignages](#), 27 novembre 2020, 1415 (John Hinds).

77 Association of Canadian Publishers, [Mémoire de l'Association of Canadian Publishers](#), mémoire, 2 novembre 2020, p. 1.

part du Conseil des arts du Canada avant la pandémie, leurs organisations n'étaient pas éligibles au fonds d'urgence lors de la première phase. Bien que des fonds spécifiques étaient dédiés à de telles organisations lors de la deuxième phase, des témoins se sont tout de même prononcés sur cette situation. Par exemple, M. Davis a recommandé qu'à l'avenir, les nouveaux demandeurs puissent également bénéficier de financement d'urgence⁷⁸. Une recommandation similaire a été faite par M. Mustakas⁷⁹ ainsi que par M. Turgeon Thériault⁸⁰.

Des témoins ont également soulevé le besoin de souplesse dans les mesures gouvernementales, compte tenu de la situation changeante. M. Turgeon Thériault a émis plusieurs suggestions au gouvernement afin d'atteindre cette souplesse :

Nous recommandons également un assouplissement des critères d'évaluation des programmes existants, assouplissement que Patrimoine canadien a déjà annoncé. On parle d'une baisse du ratio de revenus autonomes et d'une considération moins importante du soutien des partenaires locaux qui sont tous frappés par la crise⁸¹.

Il a également suggéré que le gouvernement reconnaisse les surplus générés durant la crise comme futur fonds de relance qui servira à pallier la perte d'autres revenus⁸².

Lors de son témoignage, Mme Raymond a recommandé plus de flexibilité quant au financement disponible via le programme de [Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine](#). Elle a dit au Comité :

L'important est vraiment d'adapter notre programmation pour faire une formule numérique, virtuelle ou même hybride. Même si nous avons annoncé que le Carnaval avait lieu physiquement cette année, une partie de notre programmation sera offerte en ligne, étant donné que nous ne pouvons pas provoquer de grands rassemblements.

Chaque événement le vit et le fait différemment. Nous avons la chance de transformer le nôtre pour qu'il puisse s'exprimer quand même sur le terrain et qu'il y ait une partie en présentiel. Toutefois, les programmes doivent accueillir cette distinction, si on veut produire des artistes virtuellement ou développer du contenu numérique avec d'autres types d'artistes qui ne sont habituellement pas dans son programme⁸³.

78 CHPC, [Témoignages](#), 27 novembre 2020, 1455 (Bob Davis).

79 *Ibid.*, 1310 (Alex Mustakas).

80 CHPC, [Témoignages](#), 30 novembre 2020, 1110 (Clément Turgeon Thériault).

81 *Ibid.*

82 *Ibid.*

83 CHPC, [Témoignages](#), 4 décembre 2020, 1325 (Mélanie Raymond).



M. Shoemaker a abondé dans le même sens à propos des ONS : « Ils ont reçu une aide financière essentielle... mais comme leurs activités sont toujours interrompues, en grande partie, ils demandent des assouplissements au gouvernement afin de pouvoir dépenser l'argent plus tard et à d'autres fins⁸⁴. »

Selon Mme Cole, le secteur muséal requiert également de la souplesse, expliquant que le financement existe, mais qu'il demeure difficile à obtenir, particulièrement pour les plus petites institutions⁸⁵. Par ailleurs, les petits musées sont souvent des établissements saisonniers qui ne comptent pas de personnel rémunéré pendant la saison hivernale pour faire des levées des fonds, planifier les programmes et préparer de nouvelles activités⁸⁶.

Dans son mémoire, la Guilde canadienne des réalisateurs a demandé non seulement plus de flexibilité, mais également d'étendre l'admissibilité aux prestations gouvernementales en lien avec la pandémie aux employés contractuels, une recommandation qu'a également soutenue l'Assemblée canadienne de la danse⁸⁷.

Par ailleurs, tant l'Union des artistes que l'ADISQ ont demandé que le gouvernement s'assure que les mesures soient adaptées à chaque secteur et que les montants percolent jusqu'aux artistes, et non pas jusqu'aux institutions⁸⁸. Pour atteindre cet objectif, l'Union des artistes a recommandé que le gouvernement mette en place « des mécanismes clairs de reddition de comptes » et à cet effet que « quand les fonds sont donnés à des institutions ou à des producteurs, les contrats doivent être retraçables, vérifiables et honorés⁸⁹ ».

Du côté des médias, l'AMECQ est critique sur l'efficacité réelle des différentes mesures en place pour soutenir le secteur de l'information. L'organisme a mentionné que les critères d'admissibilité de certains programmes gouvernementaux n'étaient pas toujours adaptés aux besoins et à la réalité du secteur de l'information écrite du Québec. Par exemple, l'[Initiative de journalisme local](#), qui vise à soutenir la création d'un journalisme

84 *Ibid.*, 1315 (David Shoemaker).

85 CHPC, [Témoignages](#), 30 novembre 2020, 1125 (Catherine Cole).

86 *Ibid.*

87 Voir : Guilde canadienne des réalisateurs, « [Mémoire présenté au Comité permanent du patrimoine canadien](#) », mémoire, 17 décembre 2020; et Assemblée canadienne de la danse, « [Mémoire présenté au Comité permanent du patrimoine canadien](#) », mémoire, 18 décembre 2020.

88 Voir : CHPC, [Témoignages](#), 23 novembre 2020, 1100 (Sophie Prigent); et CHPC, [Témoignages](#), 27 novembre 2020, 1340 (Solange Drouin).

89 CHPC, [Témoignages](#), 23 novembre 2020, 1100 (Sophie Prigent);

civique, ne répond pas aux besoins des membres de l'AMECQ. Les critères exigeant qu'une région soit un « désert d'information » ou « pauvre en contenu journalistique » limitent l'accessibilité de ses membres au programme.

Quant au [Fonds d'appui stratégique aux médias communautaires](#), le fait qu'il ne s'adresse qu'aux journaux imprimés ou numériques de langue officielle situés en situation minoritaire au Canada ne permet pas aux membres de l'AMECQ d'y recourir. L'AMECQ demande la création d'un programme similaire au Fonds d'appui stratégique aux médias communautaires, mais qui répondrait aux besoins des « petits journaux des petites municipalités⁹⁰ » du Québec.

L'AMECQ et Médias d'Info Canada ont demandé au gouvernement de revoir sa stratégie de placement médiatique. Médias d'Info Canada estime que le gouvernement fédéral devrait envisager l'utilisation de son [Réseau Programmatique Maple](#) pour communiquer avec les Canadiens⁹¹. Ce nouveau réseau met à la disposition des annonceurs des espaces publicitaires sur des sites de médias d'information canadiens.

Recommandation 1

Le Comité recommande que le ministère du Patrimoine canadien mette sur pied un comité afin d'étudier de nouveaux modes de financement des organismes qui œuvrent dans les secteurs des arts, de la culture, du patrimoine et du sport. Des représentants de l'industrie culturelle de même que des représentants des communautés de langue officielle en situation minoritaire seraient invités à siéger à ce comité. En outre, la structure du comité tiendrait compte de la diversité canadienne dans sa composition.

Recommandation 2

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada ait davantage recours à la publicité dans les médias traditionnels, notamment les journaux locaux, régionaux et nationaux, au lieu d'utiliser les plateformes des compagnies numériques internationales.

2.1.2 Le retour aux événements en direct

Pour plusieurs témoins, il importait de souligner que la réouverture des salles et autres endroits de diffusion ne signifiera pas un retour immédiat à la normale. La perspective sécuritaire et sanitaire devra donc être considérée, et ce, pour une longue période.

90 CHPC, [Témoignages](#), 27 novembre 2020, 1505 (Yvan Noé Girouard).

91 *Ibid.*, 1445 (John Hinds).



Lors de son témoignage, M. Rogers a fait mention des sondages menés par l'organisation depuis le début de la pandémie, tant auprès de musiciens que de la population plus large. Parmi les résultats, il a cité notamment :

les Canadiens, y compris les amateurs de musique avoués, resteront chez eux en raison de craintes liées au virus bien après que les rassemblements seront permis. Environ un amateur de musique sur deux pense qu'il faudra au moins six mois après la levée des restrictions gouvernementales avant de se sentir assez en sécurité pour recommencer à aller à des spectacles et à des festivals, dans de petites et grandes salles, et ailleurs⁹².

Pour Mme Rubin, la pandémie a engendré des peurs chez une grande partie de sa clientèle, et celles-ci ne se dissiperont pas du jour au lendemain, ce qui prolongera le retour en salle⁹³. Cette crainte était partagée par Mme Drouin⁹⁴. Selon M. Julien, « le comportement des clients sera différent après la pandémie » et des mesures devront être créées afin de permettre aux organisations de s'adapter⁹⁵.

M. Peers, du Calgary Stampede, a été interrogé à ce sujet lors de son témoignage. Il a dit au Comité :

Ce que je peux dire, c'est que pendant la courte période où il nous était permis d'ouvrir certaines choses, au parc Stampede, en octobre — les salles de conférence, les réunions et les salons professionnels — la demande était bien présente. Les gens étaient prêts à sortir et à participer, et j'espère qu'il en sera de même en juillet prochain⁹⁶.

Dans son mémoire, l'Alliance canadienne des sports d'endurance, qui représente les organisateurs d'événements sportifs participatifs, a demandé l'accès aux mesures de soutien du gouvernement fédéral⁹⁷.

2.2 L'après-pandémie : quel sera le rôle du gouvernement fédéral?

Tout au long de l'étude, le Comité a entendu plusieurs points de vue sur la manière dont le gouvernement fédéral devrait contribuer à la relance des secteurs des arts, de la culture, du patrimoine et du sport une fois la pandémie terminée. Les recommandations

92 *Ibid.*, 1315 (Patrick Rogers).

93 CHPC, *Témoignages*, 23 novembre 2020, 1145 (Lisa Rubin).

94 CHPC, *Témoignages*, 27 novembre 2020, 1345 (Solange Drouin).

95 CHPC, *Témoignages*, 30 novembre 2020, 1215 (Frédéric Julien).

96 CHPC, *Témoignages*, 4 décembre 2020, 1450 (Dana Peers).

97 Alliance canadienne des sports d'endurance, « [Demande de l'Alliance canadienne des sports d'endurance \(ACSE\)](#) », mémoire, 14 décembre 2020.

formulées par les témoins portaient sur les programmes de soutien gouvernementaux et le soutien à la santé mentale et physique. De plus, plusieurs témoins ont émis des recommandations sur des sujets connexes qui sont hors du cadre de l'étude.

2.2.1 La reprise à court, moyen et long terme

De nombreux témoins ont souligné que la reprise des secteurs des arts, de la culture, du patrimoine et du sport après la pandémie demandera du temps. À ce titre, le Comité a entendu plusieurs recommandations afin d'assurer une relance à court, moyen et long terme.

Pérennité des mesures

L'une des demandes fréquentes entendues au cours de l'étude était d'assurer la pérennité des mesures de soutien au-delà des délais annoncés. Comme l'a indiqué Mme Richard lors de son témoignage :

Parmi les besoins ciblés pendant la crise, il y a la prévisibilité. Au-delà du manque de ressources financières dont il est privé, ce dont souffre le plus le secteur des arts de la scène actuellement est le manque de prévisibilité. Pour un diffuseur pluridisciplinaire, l'élaboration d'une série de spectacles implique plusieurs activités qui se déploient habituellement sur plusieurs mois, voire une année. À elle seule, la mise en marché d'un spectacle s'étend sur plusieurs mois. Une gestion à la petite semaine comme celle que nous connaissons depuis le début de la crise est donc extrêmement difficile et épuisante⁹⁸.

C'est pourquoi M. Julien recommande une « approche holistique » qui soutienne « l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur du spectacle », et ce, tant avant que pendant la phase de relance⁹⁹.

Pour sa part, M. Roy a recommandé la création d'une nouvelle mesure, soit un fonds de transition destiné à assurer une relance « écologique et numérique¹⁰⁰ » qui soit superposé aux mesures déjà existantes. M. Mitchell a également cité le besoin de « rebâtir un secteur des arts plus viable, durable et équitable¹⁰¹ ».

98 CHPC, *Témoignages*, 30 novembre 2020, 1115 (Julie-Anne Richard).

99 *Ibid.*, 1215 (Frédéric Julien).

100 CHPC, *Témoignages*, 23 novembre 2020, 1215 (Martin Roy).

101 *Ibid.*, 1210 (Adam Mitchell).



M. Mustakas, de son côté, a recommandé la création d'un fonds de relance pour les arts offrant un financement en contrepartie, au même titre que les incitatifs au fonds de dotation du [Fonds du Canada pour l'investissement en culture](#). Cela permettrait aux organisations artistiques, culturelles et sportives qui n'y sont pas déjà éligibles de consolider leur financement tout en encourageant la philanthropie¹⁰². Mme Richard a soutenu la création d'incitatifs fiscaux tant à la commandite qu'aux dons pour attirer de nouveaux donateurs¹⁰³.

De leur côté, des organisations représentations des festivals et événements ont demandé le retour d'un programme similaire au Programme des manifestations touristiques de renom afin d'assurer leur relance. Celui-ci, en vigueur de 2009 à 2011, avait pour mission de contribuer à l'économie touristique canadienne et à encourager la venue de touristes tant du Canada que de l'étranger. Selon M. Roy, un tel programme nécessiterait des investissements de « 225 millions de dollars sur trois ans¹⁰⁴ ». Mme Raymond s'est également prononcée en faveur du retour de ce programme¹⁰⁵. Lors de son témoignage, Mme Laurendeau a indiqué qu'au ministère du Patrimoine canadien, ce programme « fait certainement partie de notre réflexion¹⁰⁶ ».

En plus de la pérennité des mesures, plusieurs témoins ont également demandé la bonification des enveloppes existantes et à venir. M. Roy a expliqué la situation ainsi au Comité :

Si rien n'est fait, l'an prochain, nous reviendrons à l'enveloppe de 2018, qui était la même depuis 10 ans. C'est un non-sens absolu, qui serait interprété partout comme d'importantes compressions en culture.

En ce moment même, des festivals et des événements reçoivent des lettres leur annonçant qu'en 2021, ils auront moins de la part du ministère du Patrimoine canadien, alors que nous sommes en pleine pandémie et que leur survie est en jeu. Il faut agir. On parle ici de 15 millions de dollars pour maintenir l'enveloppe de 2019 ou de 30 millions de dollars pour conserver le niveau de 2020, et il faudrait en faire plus¹⁰⁷.

Afin de soutenir la reprise dans le sport, le COC demande au gouvernement fédéral d'investir une somme additionnelle de 50 millions de dollars dans le système sportif

102 CHPC, [Témoignages](#), 27 novembre 2020, 1315 (Alex Mustakas).

103 CHPC, [Témoignages](#), 30 novembre 2020, 1120 (Julie-Anne Richard).

104 CHPC, [Témoignages](#), 23 novembre 2020, 1215 (Martin Roy).

105 CHPC, [Témoignages](#), 4 décembre 2020, 1310 (Mélanie Raymond).

106 CHPC, [Témoignages](#), 30 octobre 2020, 1400 (Hélène Laurendeau).

107 CHPC, [Témoignages](#), 23 novembre 2020, 1215 (Martin Roy).

canadien « pour répondre aux besoins à long terme et amener les Canadiens à pratiquer de nouveau un sport à l'échelle locale et communautaire¹⁰⁸ ». De son côté, le regroupement Diversified and Event-Funded National Sports Organizations demande « une source de financement réservée pour remplacer les revenus nets autogénérés par nos événements, qui serait réinvestie dans notre sport de base¹⁰⁹ ».

En ce qui a trait à la durée de la relance, les témoins s'entendent que le soutien financier du gouvernement devrait être étalé « sur une période aussi longue que nécessaire¹¹⁰ » compte tenu des besoins et de l'état de précarité des secteurs avant même l'arrivée de la pandémie. Mme Raymond a indiqué que les mesures de soutien gouvernementales devraient aller « bien au-delà de 2022¹¹¹ » tandis que d'autres ont parlé d'une période minimale d'au moins deux à trois ans¹¹². M. Turgeon Thériault a, de son côté, recommandé non seulement la reconduction des programmes d'urgence pour la prochaine année, mais également « la mise en place d'ententes pluriannuelles de trois à cinq ans pour permettre aux événements de se projeter dans l'avenir et mieux planifier la période de relance¹¹³ ».

Recommandation 3

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada augmente le soutien accordé aux organisations sportives locales qui éprouvent des difficultés en raison de la pandémie de COVID-19.

Recommandation 4

Le Comité recommande le gouvernement du Canada crée un fonds de relance pour les activités sportives et récréatives communautaires pour veiller à ce que le secteur des parcs et des loisirs et les organisations sportives communautaires puissent aussi contribuer à la reprise économique au Canada après la pandémie.

108 CHPC, *Témoignages*, 4 décembre 2020, 1315 (David Shoemaker).

109 CHPC, *Témoignages*, 23 novembre 2020, 1205 (Katherine Henderson).

110 CHPC, *Témoignages*, 27 novembre 2020, 1305 (Solange Drouin).

111 CHPC, *Témoignages*, 4 décembre 2020, 1310 (Mélanie Raymond).

112 Voir notamment : CHPC, *Témoignages*, 23 novembre 2020, 1215 (Martin Roy); CHPC, *Témoignages*, 23 novembre 2020, 1115 (Lisa Rubin).

113 CHPC, *Témoignages*, 30 novembre 2020, 1110 (Clément Turgeon Thériault).



Coûts de fonctionnement

La question des revenus pour assumer les coûts de fonctionnement des organisations artistiques, culturelles et sportives a été soulevée à plusieurs reprises. Ces coûts incluent le salaire des employés, la gestion des installations et autres dépenses fixes.

Le Comité a entendu qu'en raison de la pandémie, les besoins financiers pour les tâches administratives sont plus importants en raison des circonstances changeantes. Cela a été mis en évidence notamment par la Rosebud School of the Arts dans le mémoire qu'elle a transmis au Comité¹¹⁴, par Alex Sarian, président et chef de la direction de Arts Commons¹¹⁵ et par M. Mustakas¹¹⁶.

Mme Cole a expliqué que le secteur muséal aurait particulièrement besoin de ce type de financement, mais qu'il est difficile à obtenir¹¹⁷. M. Roma a également demandé un tel financement, résumant la situation ainsi :

...à l'heure actuelle, nos installations peuvent être utilisées à 25 % de leur capacité. Cela équivaut à 25 % des revenus qui étaient versés dans les budgets municipaux, mais avec les mêmes dépenses, voire plus, liées à l'exploitation de ces installations¹¹⁸.

L'association des musées canadiens s'est prononcée en faveur d'une aide supplémentaire au secteur muséal et à une augmentation du financement fédéral¹¹⁹.

2.2.2 Prévention

Des témoins ont fait des recommandations sur la question de la santé mentale et physique. Mme St-Onge a témoigné en faveur d'une aide qui couvre notamment « la formation (et) la reclassification sur le marché du travail¹²⁰ ». M. Mustakas était du même avis¹²¹.

114 Rosebud School of the Arts, *Effets de la COVID-19*, mémoire, 9 décembre 2020.

115 CHPC, *Témoignages*, 30 novembre 2020, 1205 (Alex Sarian).

116 CHPC, *Témoignages*, 27 novembre 2020, 1310 (Alex Mustakas).

117 CHPC, *Témoignages*, 30 novembre 2020, 1105 (Catherine Cole).

118 CHPC, *Témoignages*, 4 décembre 2020, 1345 (Mike Roma).

119 Association des musées canadiens, *Mémoire écrit au Comité permanent du patrimoine canadien de la Chambre des communes à l'appui de son Étude sur les défis pour les secteurs de l'art, de la culture, du patrimoine et du sport causés par Covid-19*, mémoire, 17 décembre 2020, p. 2.

120 CHPC, *Témoignages*, 23 novembre 2020, 1135 (Pascale St-Onge).

121 CHPC, *Témoignages*, 27 novembre 2020, 1325 (Alex Mustakas).

Selon Mme Rubin, le prolongement des programmes de subvention et des mesures d'aide aurait un effet bénéfique sur la santé mentale des travailleurs du milieu culturel en éliminant une source d'instabilité¹²².

Afin d'encourager l'activité physique et ses bienfaits pour les Canadiens, M. Antunes a émis deux recommandations :

- La création d'une campagne éducative afin d'encourager les Canadiens à aller à l'extérieur et être actif tout en respectant les consignes de santé publique, et
- Faire du moins de juin 2021 le mois « Canada bouge » et offrir des activités gratuites pour le sport, l'activité physique et la récréation dans les communautés, par l'entremise de la programmation de ParticipACTION¹²³.

Cette campagne ciblerait les familles, les aînés et les groupes sous-représentés de la population canadienne. ParticipACTION suggère de financer cette campagne à hauteur de 20 millions de dollars sur une période de trois ans¹²⁴.

Recommandation 5

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada crée des programmes pour inciter les Canadiens à être actifs et veiller à ce qu'ils puissent avoir accès à des programmes d'activités physiques et récréatives pendant et après la pandémie.

2.2.3 Enjeux connexes soulevés par les témoins

Certains témoins ont également soulevé des enjeux qui ne sont pas directement en lien avec le cadre de l'étude tel qu'énoncé dans la motion adoptée le 23 octobre 2020. Dans cette section, le Comité tient toutefois à les souligner.

122 CHPC, *Témoignages*, 23 novembre 2020, 1145 (Lisa Rubin).

123 CHPC, *Témoignages*, 30 novembre 2020, 1220 (Elio Antunes).

124 ParticipACTION, *Mémoire soumis au Comité permanent du patrimoine canadien*, mémoire, 30 novembre 2020, p. 4.



Langues officielles

La Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) a expliqué que la pandémie de COVID-19 « menace actuellement plus de 40 ans de développement artistique et culturel¹²⁵ » dans les communautés francophones et acadiennes en situation minoritaire.

La FCCF a exprimé des critiques sur les critères établis par le ministère du Patrimoine canadien lors de la distribution du financement de la phase 1 du Fonds d'urgence relatif à la COVID-19. Rappelons ici que la phase 1 consistait à utiliser les programmes existants pour accorder du financement aux bénéficiaires qui recevaient déjà des fonds du ministère du Patrimoine canadien, du Conseil des Arts du Canada ou de Téléfilm Canada. Or, les artistes, créateurs et travailleurs culturels des communautés francophones et acadiennes « sont sous-représentés et sous-financés¹²⁶ » par ces trois institutions gouvernementales. Les organismes culturels en milieu minoritaire reçoivent plutôt la plus grande partie de leur financement des programmes d'appui aux langues officielles (qui ne faisaient pas partie des programmes ciblés au cours de la phase 1). Ce n'est qu'au cours de la phase 2, soit en août 2020, que les artistes et organismes culturels issus des communautés minoritaires ont pu obtenir un appui du Fonds d'urgence relatif à la COVID-19.

Pour éviter qu'une telle situation se répète, la FCCF a demandé que les institutions fédérales appliquent une « lentille des langues officielles¹²⁷ » lors de l'analyse des demandes de financement. Cette façon de procéder leur permettrait de déterminer si les projets soumis à leur attention sont susceptibles de favoriser l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Connectivité

Comme discuté ci-haut, l'utilisation des technologies numériques a été cruciale pour la poursuite des activités durant la pandémie. Toutefois, celle-ci est conditionnelle à un accès Internet de qualité sur le plan de la vitesse, de la capacité et du prix. Malgré les progrès qui ont été accomplis au cours des dernières années, des améliorations sont encore possibles.

125 CHPC, *Témoignages*, 4 décembre 2020, 1410 (Martin Théberge).

126 *Ibid.*, 1410 (Marie-Christine Morin, directrice générale, Fédération culturelle canadienne-française).

127 *Ibid.*, 1440.

Orford Musique, situé dans les Cantons de l'Est au Québec, a dû accélérer son plan technologique afin d'offrir de la formation en ligne. Toutefois, l'organisme a éprouvé des difficultés à se connecter au réseau de sa région :

Il a fallu faire des démarches supplémentaires pour faire venir la fibre optique dédiée chez nous. C'est un très grand enjeu pour nous : il nous faut absolument avoir une très bonne connexion Internet pour nos activités¹²⁸.

M. Pfeifer a porté à l'attention du Comité que l'accès à des services de télécommunication de qualité et abordable demeure un défi dans le nord du Canada :

En ce moment, il y a évidemment des problèmes de capacité en matière d'Internet et de télécommunications dans les régions nordiques et éloignées. C'est bien connu, surtout dans les petites collectivités, que le coût de l'accès à Internet à la maison est élevé. Il y a aussi le coût élevé de l'achat d'un ordinateur portable, par exemple. Il y a le coût élevé d'un service Internet mensuel¹²⁹.

Les représentants de la Fédération culturelle canadienne-française¹³⁰ et Mme Cole¹³¹ ont tenu des propos similaires à M. Pfeifer.

128 CHPC, *Témoignages*, 23 novembre 2020, 1155 (Wonny Song, directeur général et artistique, Orford Music).

129 CHPC, *Témoignages*, 4 décembre 2020, 1105 (Pitseolak Pfeifer).

130 *Ibid.*, 1440 (Marie Christine Morin).

131 CHPC, *Témoignages*, 30 novembre 2020, 1105 (Catherine Cole).

ANNEXE A LISTE DES TÉMOINS

Le tableau ci-dessous présente les témoins qui ont comparu devant le Comité lors des réunions se rapportant au présent rapport. Les transcriptions de toutes les séances publiques reliées à ce rapport sont affichées sur la [page Web du Comité sur cette étude](#).

Organismes et individus	Date	Réunion
Ministère du Patrimoine canadien David Dendooven, sous-ministre adjoint Politique stratégique, planification et des affaires ministérielles Hélène Laurendeau, sous-ministre Jean-Stéphen Piché, sous-ministre adjoint principal Affaires culturelles	2020/10/30	3
Centre Segal des arts de la scène Lisa Rubin, directrice générale et artistique	2020/11/23	7
Diversified and Event-Funded National Sports Organizations Katherine Henderson, présidente-directrice générale Curling Canada	2020/11/23	7
Fringe Theatre Adam Mitchell, directeur exécutif	2020/11/23	7
Orford Musique Wonny Song, directeur général et artistique	2020/11/23	7
Regroupement des événements majeurs internationaux Martin Roy, président-directeur général Festivals et événements majeurs	2020/11/23	7
Union des Artistes Sophie Prigent, présidente Pascale St-Onge, présidente de la Fédération nationale des communications et de la culture	2020/11/23	7

Organismes et individus	Date	Réunion
Association des médias écrits communautaires du Québec Yvan Noé Girouard, directeur général	2020/11/27	8
Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo Solange Drouin, vice-présidente et directrice générale Affaires publiques	2020/11/27	8
Drayton Entertainment Alex Mustakas, directeur artistique et président-directeur général	2020/11/27	8
Médias d'Info Canada John Hinds, président et chef de la direction	2020/11/27	8
Music Canada Patrick Rogers, vice-président Affaires corporatives	2020/11/27	8
Rosebud Centre of the Arts Bob Davis, directeur général Atelier de marionnettes sur les vieilles truites, gouverneur du conseil d'administration bénévole Paul Muir, directeur de l'éducation	2020/11/27	8
Arts Commons Alex Sarian, président-directeur général	2020/11/30	9
Association canadienne des organismes artistiques Frédéric Julien, directeur Recherche et développement	2020/11/30	9
Catherine C. Cole & Associates Catherine C. Cole, conseillère principale	2020/11/30	9
ParticipACTION Elio Antunes, président et chef de la direction	2020/11/30	9
Regroupement des festivals régionaux artistiques indépendants Clément Turgeon Thériault, directeur général	2020/11/30	9

Organismes et individus	Date	Réunion
Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis Julie-Anne Richard, directrice générale	2020/11/30	9
Association canadienne des parcs et loisirs Cathy Jo Noble, directrice générale Mike Roma, président	2020/12/04	10
Calgary Stampede Dana Peers, président et président du conseil d'administration	2020/12/04	10
Carnaval de Québec Mélanie Raymond, directrice générale	2020/12/04	10
Comité olympique canadien David Shoemaker, directeur général et secrétaire général	2020/12/04	10
Fédération culturelle canadienne-française Marie-Christine Morin, directrice générale Martin Théberge, président	2020/12/04	10
Qaggiavuut! Nunavut Performing Arts Society Pitseolak Pfeifer, directeur exécutif	2020/12/04	10

ANNEXE B

LISTE DES MÉMOIRES

Ce qui suit est une liste alphabétique des organisations et des personnes qui ont présenté au Comité des mémoires reliés au présent rapport. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la [page Web du Comité sur cette étude](#).

Access Copyright

Alberta Ballet School

Alliance canadienne des sports d'endurance

Arts Umbrella

Assemblée canadienne de la danse

Association canadienne des foires et des expositions

Association canadienne des organismes artistiques

Association des musées canadiens

Association of Canadian Publishers

Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal

Atlantic Ballet Atlantique Canada

Black Theatre Workshop

Canada's Royal Winnipeg Ballet School

Canadian Actors' Equity Association

Canadian Opera Company

Centre de ressources et transition pour danseurs

Centre des arts de Banff

Centre for Indigenous Theatre

Debajehmujig Theatre Group

École de danse contemporaine de Montréal

École nationale de ballet du Canada

École nationale de cirque de Montréal

École nationale de l'humour

École nationale de théâtre du Canada
École supérieure de ballet du Québec
En'owkin Centre
Fédération culturelle canadienne-française
Galerie d'art Beaverbrook
Guilde canadienne des réalisateurs
Incubateur musical canadien
The Korean Dance Studies Society of Canada
Literary Press Group of Canada
Lunenburg Academy of Music Performance
Medalta
MT Space
Les Muses : Centre des arts de la scène
Native Earth Performing Arts
Orchestre de l'académie nationale du Canada
Orchestre national des jeunes du Canada
ParticipACTION
Professional Association of Canadian Theatres
Qaggiavuut! Nunavut Performing Arts Society
Rosebud Centre of the Arts
Royal Conservatory of Music / École Glenn Gould
School of Contemporary Dancers
The School of Toronto Dance Theatre
Soulpepper Theatre Company
Stratford Festival
Symphonie Nouveau-Brunswick
théâtre l'Escaouette
Theatre New Brunswick
Théâtre populaire d'Acadie
Yukon Arts Centre

DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale au présent rapport.

Un exemplaire des *procès-verbaux* pertinents ([réunions n^{os} 3, 7-12 et 23](#)) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,
Scott Simms

